



INSERTION DES ANNONCES LEGALES – TARIFS 2015

Conformément à l'Arrêté du 8 décembre 2014 fixant le montant des rémunérations dues en contrepartie des services rendus par la direction de l'information légale et administrative paru au *JORF n°0285 du 10 décembre 2014*.

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2014/12/8/PRMX1427078A/jo/texte>

JOURNAL OFFICIEL DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS D'ENTREPRISE (JOAFE)

TYPE D'ANNONCE	TARIFS (en euros)
Déclaration de création d'association (inclus le coût d'insertion de la déclaration de dissolution).....	44
Déclaration de modification d'association.....	31
Déclaration dont l'objet ou le nouvel objet publié dépasse 1 000 caractères.....	90
Déclaration de création de fondation d'entreprise.....	300
Déclaration de modification de fondation d'entreprise	200
Déclaration de dissolution de fondation d'entreprise.....	300
Déclaration de création de fonds de dotation.....	150
Déclaration de modification de fonds de dotation.....	100
Déclaration de dissolution de fonds de dotation.....	100
Déclaration de suspension d'activité de fonds de dotation.....	100
Publication des comptes annuels incombant aux associations, fondations et fonds de dotation (Dépôt initial ou dépôt rectificatif).....	50

Tarifs non assujettis à la TVA